

## Officine PO2

### Présentation (10 lignes max)

Réglementation des Plantes et Drogues médicinales, Médicaments à base de plantes.  
Formes de phytothérapie, agencement du rayon herboristerie.  
Drogues médicinales du système ostéo-articulaire, du système uro-génital, du système digestif, du système respiratoire, du système cardiovasculaire, du système nerveux.  
Drogues médicinales de dermatologie.  
Oligoéléments; Oligothérapie catalytique ou fonctionnelle, principaux traitements  
Aromathérapie : réglementation HE; activités thérapeutiques des HE, utilisations, toxicité et conseils officinaux.  
Compléments alimentaires : réglementation, allégations.  
Conception de vitrines pédagogiques en phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires.  
Formulation et conception de tisanes.

### Objectifs / compétences à acquérir (10 lignes max)

Acquérir une pratique officinale en matière de phytothérapie, aromathérapie, oligothérapie, médication officinale.  
Connaître les principales plantes médicinales : activités pharmacologiques et emplois thérapeutiques.  
Connaître les traitements à mettre en œuvre face à une demande de la patientèle officinale.  
Comprendre une prescription de médicaments de phytothérapie, d'oligothérapie ; conseils associés à leur délivrance.  
Savoir conseiller « au comptoir » en cas de pathologies bénignes à l'aide de remèdes de phytothérapie, aromathérapie, oligothérapie.  
Connaître la réglementation des compléments alimentaires, leur commercialisation, leurs limites.  
Agencer et développer à l'officine des secteurs d'herboristerie : « phyto », « aroma ».

### Structure et organisation pédagogiques

Volume Horaire (CM, TD, TP) : 28h CM, 4h TD

Pour les projets tutorés et les stages : durée pour l'étudiant (en heures ou semaines ou mois) : néant

ECTS : 4